



**PAIEMENT EN REINVESTISSEMENT PAR DEFAUT
PAIEMENT DES INTÉRÊTS PARTS SOCIALES
POUR INFORMATION**

Votre agence

Gramat
Place De La Republique
46500 Gramat
Tél : 05 65 10 63 41
Fax : 05 65 10 01 61

00812 RTIT044 00850

Votre Conseiller

Romain Delesalle
Tel : 06 30 04 32 69

GAEC DE FARGUES
MRS DELPECH A ET F
IMPASSE DE FARGUES
46330 CABRERETS

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

Le 07 Avril 2025

VOS INTERETS DE PARTS SOCIALES

Chère Sociétaire, Cher Sociétaire,

L'Assemblée Générale ordinaire de votre caisse locale statuant sur l'affectation des résultats 2024 a décidé de distribuer un intérêt aux parts sociales de 2,70 %.

Vos parts sociales vous permettent donc de percevoir les intérêts suivants :

OST N°	Code valeur	Nb parts	Désignation de la valeur	Nominal	Montant intérêts*
871654	000007698580	1 327	PS CAHORS UNIVERSITE	1,50	53,12

Le montant des intérêts, fiscalité déduite*, sera crédité sur votre compte courant, puis réinvesti en **35** nouvelles parts sociales.

Les parts ne pouvant être fractionnées, le montant que vous recevrez en parts sociales sera légèrement inférieur au montant des intérêts dus.

Ces nouvelles parts sociales auront les mêmes caractéristiques et les mêmes droits que les parts sociales antérieures. Leur détention sera effective au 28.05.2025, date de départ du calcul de leurs intérêts.

Néanmoins, conformément à la résolution adoptée, vous pouvez demander le paiement de la totalité de vos intérêts sur votre compte. Vous renoncez alors à l'attribution de nouvelles parts.

Dans ce cas, il vous suffit de nous l'indiquer **avant le 26.05.2025 en privilégiant votre espace Crédit Agricole En Ligne, votre application Ma Banque ou le téléphone au 098.098.18.18** (coût d'un appel local).

Vous pouvez, à défaut, nous retourner le coupon ci-joint dûment signé.

Bien à vous,

BRUNO PACE
Le directeur d'agence

